

décidé aujourd'hui d'indiquer comme naguère les limites de vitesse en milles sur les panneaux indicateurs de long des routes de sa province.

Je tiens également à lui faire savoir qu'après avoir eu recours à un décret pour forcer les marchands détaillants à se convertir au système métrique, le gouvernement fédéral a décidé que dans tous ses entrepôts depuis Montréal jusqu'à Prince Rupert on devrait utiliser le système impérial pour peser la moindre livre de viande rouge que nous importons ou que nous exportons.

Des voix: Bravo!

M. Domm: Nous devrions offrir des félicitations au ministre chargé des services postaux. Après avoir forcé tous les vendeurs d'essence à adopter le litre comme unité de mesure, le gouvernement fédéral a décidé de facturer au gallon toute l'essence qu'il vend à la succursale principale des services postaux située dans le centre ville de Toronto.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

QUESTIONS OUVRIÈRES

LE TAUX DE CHÔMAGE PRÉVU PAR LE CONSEIL ÉCONOMIQUE

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur le Président, en l'absence du ministre de l'Emploi et de l'Immigration, j'adresse ma question au ministre des Finances. C'est au sujet du chômage. A propos, je signale que la Chambre aurait tenu un débat sur ce sujet aujourd'hui s'il avait figuré parmi les priorités du NPD.

Le Conseil économique du Canada a dit aujourd'hui, devant le comité permanent du travail et de la main-d'œuvre, qu'il s'attendait à ce que le taux de chômage demeure aux alentours de 11 p. 100 jusqu'en 1968 et qu'il augmenterait même en chiffres réels. Nous avons jeté un coup d'œil dans les cuisines des programmes de création d'emplois, mais nous n'y avons trouvé que des amuse-gueule, pas de plats de résistance. Le ministre peut-il nous garantir que tous les programmes qui seront annoncés dans le discours du trône en vue de créer de nouveaux emplois entreront en vigueur dès l'hiver, les mois où le chômage sévit le plus durement?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, au lieu d'examiner les prévisions d'un organisme, le député aurait mieux fait d'étudier les statistiques publiées ce matin par Statistique Canada. Ces chiffres montrent que, pour la première fois depuis 1972, l'inflation est tombée à 4.9 p. 100 le mois dernier. C'est la première fois, depuis 11 ans, qu'elle se situe en dessous de 5 p. 100.

En ce qui concerne le chômage, le député n'ignore pas que, cette année, le Canada a créé des emplois beaucoup plus rapidement que tous les autres pays industrialisés. Nos résultats ont d'ailleurs été excellents tout au long des années 70. Au cours de cette décennie, la création d'emplois a été plus rapide au Canada que dans tous les autres pays industrialisés. Les faits sont là et le gouvernement désire poursuivre dans cette

voie. Nous voulons créer des emplois plus rapidement que les autres et réduire le chômage le plus vite possible. Quant à ces prévisions, je les conteste.

LES DONNÉES CANADIENNES ET AMÉRICAINES

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur le Président, le ministre pourrait-il nous expliquer pourquoi le Canada a encore environ 250,000 emplois de moins, depuis le début de la récession, alors que les États-Unis ont non seulement récupéré le million et demi d'emplois perdus, mais créé un million d'emplois nouveaux? Comment le ministre explique-t-il les piètres résultats du Canada?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député n'ignore pas que le nombre des jeunes qui arrivent sur le marché du travail au Canada est proportionnellement plus élevé qu'aux États-Unis et que la croissance du taux de participation a également été plus rapide et plus forte. Même si nous créons des emplois plus vite que les autres, nous ne pouvons pas réduire le taux de chômage aussi rapidement que nous le souhaitons, en raison de l'accroissement important de notre main-d'œuvre.

LE CHÔMAGE CHEZ LES JEUNES—LES RÉSULTATS DU PROGRAMME ACCÈS

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur le Président, les jeunes ne disposent actuellement que du programme ACCÈS, en vertu duquel 90 millions de dollars devaient être consacrés à la création de 31,000 emplois. Ce programme n'est entré en vigueur qu'à la fin du mois de septembre. Il existe donc depuis bientôt deux mois. Le ministre nous dirait-il combien d'emplois le programme a permis de créer jusqu'ici, et peut-il nous garantir que, quels que soient les nouveaux programmes qui seront annoncés dans le discours du trône, ils entreront en vigueur dès maintenant, de manière que leurs effets se fassent sentir immédiatement, pendant que le chômage est à son comble?

• (1420)

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député ne parle que d'un seul programme, alors qu'Été Canada, par exemple, qui était en vigueur l'an dernier, a permis à des milliers d'étudiants de trouver du travail. Il ne devrait pas se borner à mentionner un seul programme, quand le gouvernement fédéral en a subventionné une foule d'autres à l'intention des jeunes.

D'autre part, je lui signale que près de 40 p. 100 des emplois créés en vertu des programmes généraux de création d'emplois du gouvernement canadien sont allés à des jeunes travailleurs. Par conséquent, nos programmes s'adressent à l'ensemble des Canadiens et les jeunes savent en profiter.

En outre, nous avons divers programmes qui sont destinés tout particulièrement aux jeunes, et mon collègue, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Roberts), est en train de les revoir, comme il l'a dit, pour s'assurer que les jeunes Canadiens sauront en profiter au maximum et tirer tous les avantages des crédits mis à leur disposition.